

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - septembre 1996 - n° 4

Encore plus loin...

Lancée en février dernier, la CADE a atteint ses premiers objectifs : faire réagir "les africanistes" à l'afropessimisme. Quelque 400 personnes venant d'horizons professionnel, institutionnel et culturel différents ont à ce jour répondu positivement à notre initiative.

Cinq rencontres-débats ont été organisées auxquelles ont participé environ 300 personnes. Le compte rendu a été diffusé par le biais de la présente lettre. Cette initiative a suscité des propositions de partenariat de la part de plusieurs organismes. Nous avons conclu à ce jour un accord avec le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) pour amorcer l'étude des PME-PMI en Afrique.

Nous pouvons donc aborder la rentrée avec des ambitions. Il nous faudra d'abord poursuivre nos rencontres-débats dont la formule est au point et pas encore usée. Nous nous intéressons au cours des prochains mois aux pays d'Afrique anglophones et lusophones, à de nouveaux acteurs africains, chefs d'entreprises, femmes, chercheurs, universitaires, journalistes, etc. Nous voudrions aussi susciter ces rencontres-débats dans des capitales de province (Lyon, Bordeaux, Montpellier...) avec des partenaires locaux.

Nous voudrions ensuite étendre notre démarche aux pays de l'Union européenne, avec si possible l'appui du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe à Lisbonne que nous avons sollicité. Nous sommes entrés en rapport avec l'European center for development policy management (ECDPM) de Maastricht, fondation qui organise une réflexion sur l'avenir des relations ACP-UE au delà de Lomé IV. Partant de l'hypothèse que les rapports avec l'Afrique intéressent tous les pays européens, avec des différences toutefois, selon qu'ils ont ou non un passé colonial, la CADE propose de poser cette question « Comment réagir contre l'afropessimisme », à des personnes et à des organismes d'autres pays européens, afin de susciter la création de réseaux nationaux devant déboucher vers un réseau européen.

Notre dernière ambition est d'élargir le nombre de nos partenaires afin de démultiplier notre action et de la rendre plus efficace. Car si le réseau de la CADE, n'a pas pour vocation de toucher directement le grand public, il doit parvenir à intéresser les médias, les leaders d'opinion, et les convaincre de s'associer sous une forme ou une autre à la campagne « Pour un autre regard sur l'Afrique ». Le trouble de l'opinion publique française face à l'affaire des « sans papiers », les débats sur la place de l'Afrique dans le monde économique d'un marché global, l'apparition ici et là d'une réflexion plus aiguë et plus prospective sur la diversité des réalités sociales, économiques et

(suite, page 3)

La CADE est un réseau d'hommes et de femmes qui veulent porter un autre regard sur l'Afrique.

Comité de pilotage :

Claude BAEHREL, Secrétaire Général du CCFD • Sophie BESSIS, Historienne et journaliste • Claire BRISSET, Directrice de l'Information du Comité français UNICEF • Sylvie BRUNEL, Directeur scientifique à l'AICF • Jacques CHAUMONT, Sénateur de la Sarthe • Jean CLAUZEL, Préfet honoraire • Georges COURADE, Directeur de recherche à l'ORSTOM • Mamadou DEMBELE, Associé-Gérant à SOFIDEX • Eric DEROO, Réalisateur de Télévision • Patrice DUFOUR, Responsable des relations extérieures à la Banque Mondiale • Xavier de FRANSSU, membre de EGE et Eau Vive • François GAULME, Rédacteur en Chef de Marchés Tropicaux • Gilbert Lam KABORE, Journaliste à ENDA Tiers Monde • Michel LEVALLOIS, Préfet honoraire, Délégué d'ENDA Tiers Monde • Madeleine MUKAMABANO, Journaliste à RFI • Gérard WINTER, Ancien Directeur Général de l'ORSTOM.

L'un des principaux objectifs de la CADE, un réseau ouvert à toute initiative novatrice, c'est d'alerter les médias, les décideurs et l'opinion publique sur la diversité de l'Afrique, un continent où l'effervescente vitalité des populations est souvent masquée par les idées reçues.

Secrétariat: Jacqueline ROUBY,
tous les après-midi de 14 h à
18 h - 5, rue des Immeubles
industriels, 75 011 Paris.
Tel: 43 72 19 70/43 72 09 09 -
Fax: 43 72 16 81

L'Afrique des innovations sociales

Poursuivant son tour d'horizon de la « nouvelle Afrique », la CADE a demandé à **Bernard Husson**, directeur de la revue *Histoires de développement*, **Bruno Galland**, directeur du Centre international de développement et de recherche (CIDR) et à **Babacar Sall**, sociologue et directeur de la revue *Sociétés africaines et diaspora*, de présenter les innovations sociales sur le continent, le thème du débat du 26 juin.

Vous avez dit « innovations sociales » ? Le sociologue Babacar Sall, auteur *De la modernité paysanne en Afrique noire* (Harmattan, 1993), répond : « stratégies d'adaptation ». Au Sénégal, l'école publique peine à accueillir chaque année tous les enfants en âge d'être scolarisés ? Des hommes et des femmes, démunis, trouvent une parade : les « écoles de la rue ». Outre l'apprentissage des langues, ces écoles proposent des cours sur l'éducation à l'environnement, les droits de la personne humaine et les valeurs traditionnelles de solidarité. De même, confrontés à la « volatilisisation » de mandats qui n'arrivent pas à leurs destinataires, certains ont créé de toute pièce leur circuit de poste parallèle entre l'Europe et l'Afrique. Ce n'est pas tout. Il y a aussi ces banques parallèles : vous déposez de l'argent auprès de la « tête de réseau » implantée quelque part à Dakar et vous recouvrez la dite somme à votre arrivée à New-York auprès de la « succursale ». Ici pas de tracasseries administratives. Pas de conditionnalités de nature à rebuter les agents de l'économie populaire urbaine. Tout est basé sur la confiance, les réseaux sociaux.

Objectifs communs

Ces stratégies d'adaptation face aux problèmes quotidiens touchent bien d'autres domaines. Et Bruno Galland insiste justement sur le secteur de la santé. Des centres de soins communautaires ont vu le jour, qui proposent des tarifs raisonnables. Ils emploient des médecins - un personnel laissé sur la touche avec la restructuration des systèmes étatiques - et associent la population à la gestion. Au Bénin par exemple, ce sont des médecins eux-mêmes qui ont créé une clinique coopérative. Ailleurs, le système de « santé privé à but non lucratif » est consacré par des textes de lois. Le conseil d'administration peut constater la défaillance d'un agent et le remettre à la disposition de l'Etat, qui était auparavant son employeur - ce qui n'est pas le cas dans le schéma type de la simple déconcentration, où les populations ne décident pas du salaire des médecins affectés dans les centres locaux ni du prix des médicaments.

Pour Bernard Husson, ces exemples répondent à une même logique : « On se

regroupe. On se serre les coudes autour d'objectifs communs et de besoins précis : l'accès à l'école pour les enfants, l'accès aux soins pour les membres de la communauté, l'acquisition d'un outil collectif, la gestion des fonds épargnés ». C'est dire, poursuit-il, « si ces populations font preuve d'une capacité d'organisation ». Il note également que la plupart des organisations communautaires sont nées sans l'aide de l'Etat. Même si, parfois, celui-ci cherche après coup soit à les contrôler soit à nouer avec elles des relations de collaboration.

Mérites et limites

Ces initiatives individuelles et collectives sont-elles pour autant la panacée ? Les intervenants n'ont pas manqué d'en souligner les limites. Parfois des différends naissent avec les institutions publiques. Tenez : alors que les frais de scolarité dans les écoles de la rue s'élèvent en moyenne à 500 F Cfa par élève et par mois, celles-ci ne rémunèrent pas toujours leurs enseignants et ne paient pas non plus de taxes au titre de leur activité. Ce qui irrite certains « professionnels » de l'enseignement privé, qui crient - peut être exagérément - à la concurrence déloyale.

Côté santé et prévoyance, l'entraide sociale non formalisée a parfois du mal à s'organiser en cas de « petits risques ». Autrement dit : on peut tout à la fois se mobiliser pour apporter rapidement une assistance matérielle et financière à l'évacuation (vers un centre hospitalier adéquat) d'une femme enceinte et rester quelque peu passif face à des situations jugées moins urgentes ou moins dramatiques - un enfant qui souffre d'une diarrhée par exemple.

Autres interrogations : comment étendre les pratiques locales réussies à l'ensemble d'une région, d'un pays ? Comment passer du local au global ? Si la décentralisation n'est pas bien menée, ne risque-t-elle de pas de casser la dynamique déjà créée par les associations de base et engendrer du même coup des conflits entre structures publiques et structures associatives ? Ne court-on pas aussi le risque de voir les Etats se replier sur leur simple rôle de chef d'orchestre ? Ou encore : les Etats qui ont failli ne doivent-ils pas aujourd'hui faire la preuve qu'ils sont à même de maintenir une certaine cohérence, de jouer un rôle d'arbitre, d'accompagner au mieux et de soutenir les initiatives porteuses de progrès ?

On l'aura compris, la salle a saisi la parole au bond pour tantôt partager les analyses des intervenants, tantôt porter avec vigueur la contradiction, exemples et faits vécus à l'appui. « Qu'est-ce qui caractérise une démarche innovante ? Y a-t-il vraiment des choses nouvelles depuis une quinzaine d'années ? » interroge Jean-Pierre Fontaine de l'association

(suite de la page 2) des anciens du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (ACHEAM). Cet autre intervenant ne dit pas autre chose lorsqu'il soutient que « les innovations sont simplement palliatives ; elles n'ont pas encore fait la preuve de leur capacité à transformer radicalement une situation ». Pour sa part, Michel Gautier, président de la commission économique du Conseil des investisseurs français en Afrique noire (CIAN), constate que « ces innovations sont une réaction face à la crise ». Mais, ajoutait-il, « quelle vision a-t-on de leur efficacité dans la durée ? peut-on affirmer qu'elles sont efficaces sur le plan de la gestion ? ». En définitive, interroge à son tour l'économiste et universitaire Jean Freyss (Paris I), « que retenir de la somme de ces expériences ? Comment faire pour que l'Etat, la puissance publique, puisse en tirer les bénéfices et se réformer du même coup ».

Le débat était lancé et n'eut été la contrainte de l'heure il se serait poursuivi une bonne partie de la nuit. Résumons. « Les innovations ne seraient-elles que de simples pratiques traditionnelles », comme l'estime une intervenante ? Pour Babacar Sall, l'essentiel est ailleurs : « L'aspect novateur réside dans le processus des réponses apportées aux difficultés qui se posent, peu importe que celui-ci tire profit des valeurs anciennes ou de structures préexistantes ».

Incertitudes

D'ailleurs, « l'essentiel réside aussi dans les nouvelles formes de mobilisation des populations en faveur de projets communs, l'Etat étant disqualifié dans bien des domaines ». En définitive, « l'expression innovation sociale renvoie moins à la nouveauté qu'à la capacité à réinterpréter ».

Ceci dit, les innovations au sens strict du terme ne manquent pas. Et Bruno Galland du CIDR cite notam-

ment l'apparition des mutuelles et des caisses de prévoyance santé dans les milieux ruraux ou périurbains : « Mettre ainsi de l'argent de côté, alors qu'on n'est pas malade est sans doute une nouveauté pour beaucoup ». Bien d'autres pratiques innovantes existent, surtout dans l'économie populaire urbaine (appelée à tort secteur informel), et Bernard Husson rappelle que « nombre d'investisseurs français n'ont pas encore pris la pleine mesure de ces changements, au risque de perdre de l'argent ».

On retiendra néanmoins que nombre de participants ont insisté sur la « capacité d'adaptation et l'inventivité de nombreuses populations ». Est-ce suffisant pour amorcer un changement en profondeur de leurs conditions de vie ? Rien n'est moins sûr. Si les innovations en matière de législation ne suivent pas le même rythme, les situations de blocage sont à prévoir.

(suite de l'éditorial)

politiques de l'Afrique sont autant de signes qui justifient notre démarche et nous permettent de penser que nous avons quelque chose à apporter au débat.

En un mot, la CADE a pris un bon départ. Il est donc possible de continuer. Fixons-nous les années 1997 et 1998 pour mener à bien ces projets. Car il faut du temps pour changer les mentalités et les perceptions. Mais il nous faudra surtout l'engagement de chaque membre ou sympathisant du réseau.

Pensez à régler votre abonnement de soutien à la Lettre. Pensez surtout à ce que vous pourriez faire avec nous pour changer le regard de nos concitoyens sur l'Afrique au Sud du Sahara.

Michel Levallois

Quelle Afrique au XXIème siècle ?

Le numéro 2 de la revue **POLES** (juillet-septembre 1996) ouvre un débat sur l'avenir du continent. Dans son éditorial, Abdelhay Sefrioui constate : « Nous avons besoin de nous pencher de façon sérieuse, organisée et intelligente sur les véritables réalités sociales et les courants culturels et politiques de l'Afrique. L'information vraie nous manque encore cruellement tant nous avons été habitués au jeu de miroirs que se renvoient des élites persuadées de détenir la vérité, mais souvent marginales elles-mêmes par rapport aux tendances lourdes des sociétés ». Signalons également dans ce numéro l'entretien accordé par Jacques Bugnicourt, secrétaire exécutif d'ENDA Tiers Monde à la revue. Il évoque les questions de « l'économie sous ajustement et de l'économie populaire ».

La Lettre de la CADE

CADE, 5, rue des Immeubles industriels, 75 011 Paris, France. Téléphone : 43 72 19 70. Fax : 43 72 16 81. E-mail : endaparis@gn.apc.org • Directeur de publication : Michel Levallois • Comité de rédaction : Gilbert Lam Kaboré ; Lucas Patriat • Impression : documents services, 39, rue des Boulets 75 011 Paris.

L'AGENDA DE LA CADE

Mercredi 18 septembre

La marche de l'Afrique vers la citoyenneté-l'impact de la décentralisation
avec Jean Clauzel et Jean-Pierre Elong Mbassi

Mercredi 23 octobre

L'Afrique du Sud

Mercredi 27 novembre

Analyse de projets de développement en Afrique
avec Serge Michailof de la Banque mondiale

De 18 à 20 heures

Institut international d'administration publique (IIAP)
2, avenue de l'Observatoire, 75006 Paris

Convention CADE / CFSI

La CADE, représentée par Michel Levallois et le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI, qui rassemble plus de 70 associations), représenté par son délégué général, Jean-Marie Hatton, ont signé, courant mai 1996, une convention relative à une enquête qui vise :

- à recueillir en Afrique auprès des entreprises ou de leurs organisations, les réponses aux questions suivantes : quelle est la réalité des PME-PMI ? Quelle est leur place dans l'économie, en terme d'emplois, de production, de satisfaction des besoins ? Quelle est leur clientèle ? Quelles sont leurs stratégies, leur vue d'avenir ? Comment se voient-elles par rapport au développement prévisible de l'économie populaire ?
- à établir un dossier PME-PMI en Afrique ;
- à organiser, à Paris et dans des villes de province, des rencontres-débats à partir de ce dossier afin d'informer le réseau de la CADE et l'opinion publique de l'importance de ces entreprises pour le développement et pour les politiques de coopération.

La présente enquête devrait concerner le Burkina, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali et le Sénégal.

Les résultats de cette enquête seront présentés au cours du premier trimestre 1997 lors d'une rencontre-débat.

Vie du réseau

Depuis le lancement officiel de la CADE en février 1996, le réseau suscite l'intérêt d'associations et de personnalités diverses.

- **Bernard Viollier**, président de la Maison des Tiers-Monde à Montpellier salue cette initiative qui « rejoint certaines de nos préoccupations, à la Maison des Tiers-Monde de Montpellier », où sont accueillies de nombreuses associations d'étudiants de pays africains. Selon lui, dans ses analyses, le réseau ne devrait pas oublier « ces privilégiés d'hier, restés nostalgiques de leurs situations de rente, car ils sont presque partout en place.. ».

- Pour le professeur **Jacques Lang** du Centre des sciences de la terre (Dijon) qui nous a adressé une plaquette sur « la coopération de l'université de Bourgogne avec les pays en développement », et souhaite avoir des informations sur la CADE, il faut « réagir positivement contre l'afropessimisme ».

- De son côté, **Alain Taïbeb**, directeur général d'AGS Holding (Gennevilliers), se félicite de la volonté du réseau « d'essayer de fédérer les initiatives en faveur des PME, charnière entre les grands groupes internationaux et l'économie virtuelle en Afrique ».

- De Montréal, au Canada, **Gérard Le Chêne**, le président de Vues d'Afrique, grand festival de cinéma consacré au 7ème art sur le continent, nous a fait parvenir une note de présentation sur le festival qu'il dirige et souhaite également recevoir la Lettre du réseau.

- Toujours en Amérique du Nord, **Mette Shayne**, bibliothécaire, souhaite abonner l'Africana library (Northwestern university Library ; Evanston dans l'Illinois, Etats-Unis) à la Lettre du réseau.

Abonnement de soutien à La Lettre de la CADE :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postale : Ville :

Je désire recevoir pendant un an (9 numéros) *La Lettre de la CADE* et ainsi soutenir l'activité du réseau. Chèque de **150 francs** à verser à l'ordre d'ENDA Tiers-Monde.